

Mamoudzou, le 16 décembre 2015

Affaire suivie par: M.A SAÏD ALI

Contact presse: B. OUSSENI 0639239006

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Litchis malgaches : la CGPME MAYOTTE entendue

L'entreprise autoproclamé "importateur exclusif des litchis malgaches sur le sol mahorais" vient de se faire retirer tous les moyens qu'elle disposait pour installer une situation de monopole à Mayotte; tous les produits en sa procession lui ont été retiré également, ce qui permet à tous les autres acteurs d'exercer leurs activités normalement et conformément aux règles de la liberté de concurrence. Le prix public annoncé aujourd'hui est largement inférieur à celui proposé il y'a quelques jours.

En outre il semblerait que cette entreprise en question n'a pas été en mesure d'assumer cette "exclusivité" et par conséquent honorer ses engagements auprès de ses partenaires. Il semblerait également qu'elle se soit heurté à la réticence du consommateur mahorais refusant d'acheter deux fois plus cher le même produit d'une année à l'autre; comme quoi les lois économiques de la consommation se vérifient aussi à Mayotte comme dans tous les autres départements de France !

La CGPME Mayotte a pu lever toutes les zones d'ombre de cette situation, permettant ainsi l'enclenchement du processus de déblocage des conteneurs de litchis des autres importateurs bloqués jusqu'alors à Majunga. Des litchis qui, nous précisons, ne présentent aucun problème sanitaire.

Pour éviter la catastrophe économique à tous les importateurs mahorais, la CGPME MAYOTTE, a assumé et assuré son rôle de médiateur en démêlant tous les nœuds du problème et ainsi mettre fin à la crise de litchis malgaches ici à Mayotte.

Nous sommes tous conscients que cette crise de litchis aurait eu des conséquences désastreuses sur les importations des autres fruits et légumes; notamment sur la cherté de la vie dû au manque de concurrence pour une régulation "naturelle" des prix. Les litchis malgaches ne rencontrent plus d'entraves à la concurrence donc désormais libre au consommateur de choisir son point de vente et se délecter de ce produit tant prisé.

LA CGPME MAYOTTE